Séquence 4 : Les premières écoles chrétiennes (Ve-VIIIe siècles) et l'enfant moine

L'affaiblissement de l'empire romain et de son système enseignant entraîne une perte de crédibilité de l'éducation qu'il délivre, en même temps que les invasions déstructurent et font disparaître le réseau d'écoles que les municipalités ont créé. S'appuyant sur diverses traditions spirituelles, les maîtres chrétiens fondent les premières écoles monastiques, presbytérales et épiscopales. Appliquant peu à peu le programme augustinien (Raison et Foi devant cheminer de front), ces écoles vont dessiner le profil d'une éducation que l'on retrouvera durant les dix siècles du Moyen Age.

1) Un nouvel esprit romano-chrétien

A la suite de l'hégémonie culturelle et éducative gréco-romaine, la Gaule va voir lentement apparaître un nouvel esprit romano-chrétien, qui va venir bouleverser les coutumes scolaires.
Peu à peu les écoles de l'Antiquité tardive romanisée décrites dans la séquence 3 vont disparaître, leur programme d'études va perdre de sa pertinence dans un monde en mutation. Devant cet effacement, l'Eglise est placée devant l'obligation de créer un nouveau réseau d'école, d'un type nouveau. Elle va mettre en place un programme où vont se mêler la culture classique et une culture religieuse basée sur la Bible, ce qu'avait imaginé saint Augustin et que d'autres viendront conforter.
Ces écoles, du Ve siècle au VIIIe siècle, annoncent ce que l'on appelle la Renaissance carolingienne, Charlemagne s'efforçant au VIIIe siècle de leur donner un nouvel élan après une période d'essoufflement.
Pour cette période, il faut garder à l'esprit que nous ne rencontrons pas une éducation, un enseignement, une école, dont les traits seraient spécifiquement attachés au territoire de la Gaule. Partout en Europe où progressivement prend pied la nouvelle religion chrétienne, on voit se créer des types d'éducation similaires. Ceci demeurera longtemps une réalité, pendant une très grande partie du Moyen Age. Par certains côtés on peut presque considérer que les hommes des différentes contrées européennes sont alors baignés dans des conceptions éducatives très semblables, à quelques différences près. Les caractères “ nationaux ” de l'éducation ne surviendront que bien plus tard, principalement à l'époque où les états monarchiques iront se renforçant. A partir du Ve siècle, début généralement admis du Haut Moyen Age, pointe une nouvelle forme d'éducation et d'enseignement, que l'on retrouve à une échelle que l'on peut dire occidentale, et qui va se fixer pour de longs siècles.
Cependant, pour cette période comme pour toutes les autres, il faut avoir constamment à l'esprit que les écoles que nous allons décrire maintenant ne concernent pas l'ensemble de la population, qui dans sa large majorité est éduquée et formée par d'autres moyens (famille, milieu professionnel).
Portons un regard sur ce nouveau réseau d'écoles ainsi que sur l'éducation de l'enfant moine.

2) Fin des écoles antiques et montée en puissance de l'autorité de l'Eglise

C'est à partir des IVe et Ve siècles après Jésus-Christ que les écoles chrétiennes vont remplacer progressivement les écoles antiques (primaires,

secondaires, supérieures) déjà décrites, signant la fin d'un monde et signalant l'entrée de l'Eglise sur la scène de l'éducation et de l'enseignement, qu'elle ne quittera plus, de fait, jusqu'au moins la période de la Révolution de 1789.
Sans vouloir faire de ce sujet un exposé détaillé, mentionnons pour mémoire que plusieurs étapes jalonnent la montée en puissance et l'acceptation de la nouvelle religion. En 313, par l'Edit de Milan, Constantin proclame la liberté de tous les cultes religieux, accordant de plus aux chrétiens un statut privilégié. En 391, le christianisme devient religion d'Etat avec Théodose.
Sur le plan politique, en 395, l'Empire romain se divise en Empire d'Occident (Rome) et Empire d'Orient (Constantinople), puis c'est au début du Ve siècle l'arrivée des premières invasions barbares, auxquels l'Empire d'Occident. ne pourra faire face. Un monde a vécu, laissant la Gaule dans un état d'incertitude politique grandissant.
Dans un premier temps, aux IIIe et IVe siècles, le système scolaire gallo-romain va subsister quelques temps, surtout sous une forme privée lorsque les municipalités ne pourront plus assumer leur charges en matière d'enseignement. Mais aux environs du VIe siècle, l'enseignement gallo-romain aura complètement disparu, si bien que l'éducation chrétienne va pouvoir prendre sa place, selon une formule et un modèle différents. Des conciles successifs vont bâtir cette école chrétienne, l'Eglise ayant en vue par son intermédiaire de donner une morale ainsi qu'un semblant d'unité à la société médiévale débutante. Comme cela avait été le cas pour l'empire romain, l'école et l'éducation vont apparaître comme de bons moyens d'installer de nouveaux types de pensée, un nouveau rapport au monde et à la religion.

2-1) Trois courants culturels et civilisationnels

Cela ne va se réaliser que progressivement, si bien que trois courants culturels et civilisationnels animent ce début de Moyen Age. La culture chrétienne cohabite avec ce qui reste de la tradition gréco-latine, également avec une éducation de type barbare. De ce point de vue, l'Eglise va se sentir investie d'une mission d'évangélisation et de conversion, et ses écoles seront d'excellentes courroies de transmission pour former les futurs missionnaires, les futurs évangélisateurs.
Avant cette marche en avant de la création d'écoles, les chrétiens avaient longtemps accepté la tradition humaniste classique, ils avaient même accepté fréquemment d'être enseignants dans les écoles antiques, délivrant un enseignement neutre, acceptant dans un premier temps cette culture classique qui se devait ensuite d'être corrigé par le dogme chrétien
Simultanément, bien qu'un peu antérieur à notre période, saint Augustin (354-430) fut l'un des principaux initiateurs d'un courant de pensée recommandant d'allier la culture gréco-latine classique avec l'esprit de la nouvelle religion. Cette culture chrétienne, en quelque sorte métisse, prônée par saint Augustin, se verra contrariée tout d'abord par l'installation des tribus germaniques, en Gaule mais aussi ailleurs. Cependant Augustin, personnage central, exercera une l'influence qui dépassera largement notre période et s'avérera absolument capitale au moins jusqu'à la création des universités médiévales au 13e siècle, et certainement au-delà par bien des aspects (Lien 1).
Du point de vue des connaissances, quelques personnalités intellectuelles vont fortement marquer cette évolution, principalement Boèce, Cassiodore, Grégoire le Grand, et aussi d'Isodore de Séville en Espagne (Lien 2). Leur influence sera

durable durant tout le Moyen Age, et leurs œuvres vont structurer tout un fond intellectuel commun, éducation et enseignement passant souvent par elles. Précisons que tous ses penseurs sont issus de l'école romaine classique.

3) La mise en place de la pédagogie chrétienne

Pour bien situer les évènements sur un plan chronologique, il n'existait pas d'écoles ecclésiastiques avant le VIe siècle.
Dans un univers mis à mal par les incursions barbares, une pédagogie chrétienne va cependant s'installer, empruntant quelques éléments à l'éducation antique. Dans un premier temps, il s'agit pour l'Eglise de préserver une religion souvent menacée par des paganismes divers. Comme il est primordial de faire grandir des forces intérieures, on va logiquement décider de former des membres du clergé. Pour l'Eglise, l'école est aussi importante qu'elle le fut jadis pour l'Empire. L'Eglise doit respecter ses fonctions de charité et évangéliser le pays. Aussi ces écoles vont-elles s'adresser à des clercs bien sûr, mais aussi à des laïcs. L'école romaine avait créé un réseau d'écoles civiles au sein des municipalités, et à sa façon, sans que son réseau soit géré par des communes, l'Eglise va faire de même, dans le domaine religieux cette fois. D'une volonté de romanisation, on passe a un dessein de christianisation.

3-1) Les contenus de la nouvelle éducation

Mais surtout, l'Eglise se doit de réagir devant la disparition des écoles gallo-romaines, dont les contenus et programmes ne correspondent plus à l'attente nouvelle des clercs. Faut-il vraiment poursuivre l'étude et l'enseignement des auteurs de l'Antiquité, dont de nombreux écrits sont jugés de teneur immorale et semble aller à l'encontre de ce qui serait une bonne moralité des élèves ? De même, toujours en rapport avec l'ancienne éducation, quelle utilité peut-il y avoir à faire apprendre l'art du discours en latin, bien structuré selon les règles de la rhétorique, si ceux à qui il est destiné sont dans l'incapacité de le comprendre ? Pourquoi dans de telles conditions ne pas aller à l'essentiel, entrer dans l'étude de la Bible conduisant directement à la parole divine ? Les écritures apparaissent d'évidence comme l'objet d'étude par excellence, en lieu et place de la philosophie des auteurs antiques (Lien 3).

3-2) L'enseignement des clercs

Les paroisses se développent un peu partout, on a besoin de prêtres. Il est devenu indispensable d'ouvrir des lieux où seront initiés et enseignés les clercs, qui devront être suffisamment instruits non seulement pour assurer le sacerdoce, pour organiser les offices, mais aussi pour instruire à leur tour tout un peuple de fidèles nouvellement conquis par la religion chrétienne.
Dans un premier temps, c'est principalement à l'intérieur des monastères que va se constituer le second réseau d'écoles que connaît le pays. Ces monastères, on le sait traditionnellement, sont en cette époque troublée les uniques lieux où peut exister véritablement une expression artistique, une sorte de conservation culturelle. La copie des manuscrits dans ces monastères est l'une des formes les plus importantes que va prendre la mémoire écrite des œuvres classiques, des textes des pères de l'Eglise. C'est un lieu tout indiqué où vont pouvoir naître des écoles.

On assiste durant le Ve siècle à une floraison d'écoles " monastiques " dont les enseignements portent principalement sur la lecture, l'écriture, la grammaire, la logique, la versification, accompagnés naturellement de l'apprentissage du chant liturgique ainsi que de quelques éléments d'astronomie utiles quand il s'agit de positionner sur le calendrier les dates des fêtes mobiles.
Nous sommes dans une période où devant les menaces extérieures il s'agit de parer au plus pressé. On a tendance a concentrer l'enseignement sur quelques points jugés indispensable quant à la conservation culturelle et à l'évangélisation, ce qui passe par le recrutement. Les menaces et dangers éloignés, en même temps que s'affermira la position de l'Eglise, on en viendra un peu plus tard dans le Moyen Age à élargir cet enseignement, qui sera moins spécialisé. Entrons plus en détail dans l'évocation de ces écoles.

3-2.1) Les écoles monastiques

Sous l'influence de saint Benoît (480-543) ou d'autres personnalités comme le moine irlandais Colomban (543-615) et de leurs disciples, l'éducation monastique introduite en Gaule semble prendre pour modèle ce qui est déjà réalisé dans les monastères d'Orient (Lien 4). Vont être construits de nombreux monastères dans le pays, dont les plus connus seront entre autres ceux des îles de Lérins, de Marseille, d'Arles, d'Uzès. Tous généralement accueilleront des enfants dont on estime qu'il pourront entrer dans les ordres.
La population des écoles monastiques n'est pas toujours connue avec beaucoup de précision, mais Pierre Riché rapporte que selon un chroniqueur furent instituées "*des écoles où étaient dispensés gratuitement les bienfaits de l'instruction à tous ceux qui venaient aux monastères soumis à son autorité ; nul n'en était écarté. Tant s 'en faut, serfs ou libres, riches ou pauvres, bénéficiaient sans distinction de cette marque de charité. Plusieurs, même, en raison de leur indigence, recevaient leur nourriture des monastères "*.
Ces lieux d'enseignement accueillent des enfants d'environ sept ans, fréquemment en deux écoles séparées. L'une se situe à l'extérieur du monastère, l'autre à l'intérieur. L'école située à l'intérieur du monastère va former les enfants destinés à servir la religion et à devenir moines, enfants qui sont généralement passés par l'école extérieure où on les a recrutés. L'époque n'est guère favorable aux femmes et aux jeunes filles, mais signalons que les écoles extérieures aux monastères reçoivent quelques filles, qui apprendront quelques travaux manuels, un peu de musique et l'art de la miniature.
Un temps, ces écoles monastiques, partiellement à l'abri du monastère, vont assurer une formation indispensable. Mais va rapidement venir le moment où elles ne seront plus en mesure à elles seules de former l'ensemble du personnel dont l'Eglise grandissante à besoin. Le nombre des clercs se doit d'augmenter, les écoles monastiques ne sont plus en mesure de les former. Pour y parvenir, vont être ouvertes d'autres écoles dans les paroisses, qui en plus de cette fonction présenteront l'avantage de se rapprocher des populations des campagnes.

3-2.2) Les écoles presbytérales

Dans ce but, plusieurs conciles, dont celui d'Orléans (511) et de Vaison (529) vont recommander aux curés d'ouvrir des écoles dans leur propre demeure, afin d'y accueillir tous " *les jeunes lecteurs qui ne sont pas mariés, pour les former*

spirituellement comme de bons pères de famille, s'efforçant de leur apprendre les psaumes, les appliquant à la lecture des livres saints et les instruisant dans la loi du Seigneur ; et cela dans le double but de se préparer de dignes successeurs et de recevoir du Seigneur les récompenses éternelles ". Autre formule donnée par Antoine Léon, il est recommandé : " *à tous les prêtres chargés de paroisse de recevoir chez eux, en qualité de lecteurs, des jeunes gens, afin de les élever chrétiennement, de leur apprendre les passées et les leçons de l'écriture, et toute la loi du Seigneur, de façon à pouvoir se préparer parmi eux de dignes successeurs ".*
Toutefois, le concile de Vaison ajoute que " *si, passée l'adolescence, quelqu'un d'entre eux, par suite de la fragilité de la chair, veut prendre femme, qu'on ne lui refuse pas le pouvoir de contracter mariage ".*
Ce concile de Vaison, date très importante bien connue des historiens, est présidé par l'évêque Césaire d'Arles (470-543), ancien prêtre de Lérins. Césaire est un peu le prototype d'un nouveau regard hostile du clergé sur la culture classique, mais il se montrera constamment préoccupé et actif dans le domaine de l'évangélisation du peuple (Lien 5).
Naissent ainsi, en plus des écoles monastiques, les écoles presbytérales (ou encore paroissiales ou abécédaires) que l'on peut considérer comme nos premières écoles rurales. Pierre Riché souligne que ces écoles exercent un rôle que nous dirions préprofessionnalisant, elles enseignent aux élèves ce qu'il est nécessaire de savoir pour être " lecteur " lors les offices liturgiques et pour poursuivre la mission d'évangélisation rurale. A ce propos, si cette " préprofessionnalisation " demeure un but principal, il sera peu à peu laissé aux enfants la possibilité de ne pas devenir membre du corps ecclésiastique, ce qui serait pour le même auteur la marque du début d'un enseignement qui se généraliserait en ne mettant pas uniquement l'accent sur l'aspect professionnel. Tout d'abord réservées au futurs clercs, ces écoles vont finir par s'ouvrir également à des laïcs chez qui se fait sentir un besoin d'instruction élémentaire. S'ouvrant de plus en plus, elles préfigureront les futures " petites écoles " de l'Ancien Régime.

3-2.3) Les écoles épiscopales

Un troisième type d'école apparaît également, les écoles épiscopales (ou cathédrales), qui sont dans un premier temps des sortes de petits séminaires. Bien que souvent assez modestes, elles sont les embryons des prochaines universités médiévales (XIIIe siècle). Dans ces écoles les clercs vivent en commun, apprennent leur métier en recevant un enseignement doctrinal en partie basé sur de multiples lectures approfondies de l'ancien et du nouveau testament.
Cette école épiscopale se tient dans la maison de l'évêque. Les élèves destinés à demeurer dans l'espace ecclésiastique sont tonsurés, inclus dans un groupe de lecteurs et instruits par un maître spécial. Lorsqu'ils auront dix-huit ans, certains d'entre eux pourront se marier s'ils le choisissent, et demeureront dans les ordres mineurs. Ceux ne faisant pas ce choix accéderont au diaconat, puis à la prêtrise. Pour ce qui est des contenus, l'enseignement se concentre essentiellement sur le chant religieux, sur l'initiation à la lecture de la Bible et sur la délivrance des sacrements.
Il est évident que ces différentes écoles confessionnelles visent surtout la formation des moines (écoles monastiques) et des clercs (écoles presbytérales

et épiscopales). Cependant, au VIe siècle, le réseau des écoles gallo-romaines n'est plus qu'un souvenir, et un certain besoin d'enseignement est perceptible dans la population, même s'il est très faible. Par la force des choses, obligation est faite aux écoles chrétiennes de s'ouvrir aussi aux enfants ne désirant pas l'état ecclésiastique.
Tout en évangélisant, ces écoles étendant leur influence recrutent de nouveaux personnels pour l'Eglise, et sont amenées ici et là à reconsidérer leurs habitudes pédagogiques.

4) Les méthodes de l'enseignement monastiques au début du Moyen Age

La théorie chrétienne de l'éducation de cette époque (VIe au VIIIe siècle) n'en est qu'à ses débuts, les écoles se mettent en place et les maîtres n'ont pas laissé ce qui pourrait passer pour des traités pédagogiques. Un peu de la même façon que pour des périodes qui ont précédé, la reconstitution historique doit se reposer sur des indices minces, des croisements de lectures diverses, qui permettent dans le meilleur des cas de brosser des tableaux très généraux, sans qu'on puisse véritablement entrer dans le détail. Mais nous disposons au moins de quelques éléments sur certains aspects de cette éducation.

4-1) La condition de l'enfance

Nous avons souligné dans la séquence 3 l'aspect coercitif des écoles gallo-romaines, qui était également celui de l'école antique. Nous retrouvons dans les écoles qui nous occupent aujourd'hui à nouveau une sévérité marquée, excepté sans doute, nous allons le voir, pour les enfants les plus jeunes. C'est que, dans la représentation chrétienne plane sur l'enfant l'ombre du péché originel.
La sévérité des parents n'est pas moindre. Dans leurs sermons, les hommes d'Eglise ne manquent pas rappeler leurs devoirs d'éducation aux parents, d'une façon privilégiée au père, qui doit se faire une règle d'élever ses enfants avec toute la rigueur et la sévérité indispensables, afin de ne pas en faire des pêcheurs risquant d'être privés à terme du royaume céleste. Cette rigueur va souvent passer par la surveillance étroite de l'enfant, que l'on va contraindre à abandonner ses penchants dangereux. Ainsi, sur un plan concret, les linges qui emprisonnent le tout jeune enfant sont considérés parfois comme une sorte de symbole de la discipline. Plus généralement, nous sommes face à une société qui ne ménage guère l'enfance, qui ne manifeste que peu d'indulgence et d'attendrissement à son égard. L'enfance est souvent un monde de tragédies, se débarrasser d'un enfant étant fréquemment une solution de survie pour des familles du peuple assurant difficilement leur subsistance. Quand des avortements n'ont pu être effectués, abandons ou infanticides sont fréquent, à tel point que des lois tant religieuses que civiles doivent souvent réaffirmer leur interdiction.

4-2) L'enfant moine à l'école

La condition d'enfant n'est donc guère enviable. Pour échapper à la misère de cet état, le monastère et son école monastique proposent nourriture, vêtements, mieux, la voie du salut pour l'enfant et ses parents. On ne connaît pas avec précision le nombre d'enfants se trouvant dans les monastères, mais ceux qui y entraient le faisaient très jeunes, après avoir été offerts à Dieu par leurs parents

à la suite de divers événements familiaux ou personnels. Lees enfants des monastères ont à peu près tous les âges (parfois extrêmement jeunes), même s'il est souvent prescrit de ne les y accueillir qu'entre 6 et 11 ans environ.
L'enfant ainsi destiné très tôt à l'éducation puis à la vie monastique ne connaîtra pas d'autres influences intellectuelles que celle de la chrétienté, et son destin d'excellent chrétien est inscrit.
C'est un moine (appelé *formarius* , *senior* ou *decanus*) qui assure son éducation, en l'instruisant de la Règle régissant le monastère. Cette règle, d'une façon générale, définit les modes de vie commune qui doivent être suivis pour la bonne marche du monastère, pour l'observation de la prière et de la vie religieuse, pour les tâches de travaux manuels également.
Sous l'autorité de l'abbé, notre *decanus* se charge de l'éducation de dix enfants moines, son activité s'assimilant davantage à celle d'un directeur d'internat qu'à celui d'un véritable professeur. Pour cet enseignement et cette éducation, la lecture de Cassien (venu d'Orient par Marseille au 5e siècle), l'un des fondateurs de la tradition monastique, sera fondamentale.

4-3) Evolution éducative et pédagogique

Face à la condition habituelle réservée à l'enfance évoquée plus haut, habitués qu'ils sont à côtoyer de très jeunes enfants, les moines vont être des observateurs avisés, développant un savoir-faire éducatif poussé, qui va les conduire à tempérer la brutalité des anciennes méthodes pédagogiques.
L'enseignement du Christ se montre à plusieurs reprises favorable à l'enfant, et les moines vont considérer, comme Colomban, que cet enfant “ *ne persévère pas dans ses colères, n'est pas rancunier, ne se délecte pas de la beauté des femmes et dit ce qu'il pense ”.* Références fréquentes donc à ce même Christ qui donnait l'enfant comme modèle à ses disciples, qui aimait cette enfance “ *maîtresse d'humilité, règle d'innocence, modèle de douceur ”*. L'enfant est même vu comme étant l'interprète de la pensée de Dieu, et son innocence peut devenir une sorte de modèle qu'il est besoin pour les moines de retrouver. Il sera recommandé d'adoucir les punitions, de rechercher par l'intermédiaire de récompenses ce que nous nommerions la motivation, de trouver les bons moyens incitant les enfants à faire de leur mieux. Il s'agit pour le *decanus* de s'occuper jour et nuit des dix enfants dont il a la responsabilité, en adaptant son comportement à ce qu'il a observé de leurs caractères, les réprimandant au besoin avec compréhension en utilisant des mots ne mettant pas en avant ce qui pourrait être une colère violente.
Même si, lorsqu'il parviendra au seuil de l'adolescence, il se trouvera à nouveau confronté dans le monastère à une éducation plus rigoriste et moins encline à l'indulgence (en grande partie à cause de l'éveil du besoin sexuel), le jeune enfant trouve auprès du *decanus* un type d'éducation en rupture avec ce que fut la coercition très violente des siècles antérieurs. Sur de nombreux points, le moine est un bon connaisseur de l'enfance, il a conscience qu'il est nécessaire de la bien connaître, même si bien évidemment on ne parle pas encore de développement ni de psychologie de l'enfant.

Bibliographie séquence 4

Giolitto (P), (1986), *Abécédaire et férule*, Paris, Imago.

Mialaret (G), Vial (J), (Dir), (1981), *Histoire mondiale de l'éducation*, tome 1, *Des origines à 1515* : Riché (P), *L'éducation dans le Haut Moyen Age*, Paris, Puf.

Parias (L-H), (Dir), (1981), *Histoire générale de l'enseignement en France*, tome 1 : Rouche (M), *Des origines à la Renaissance*, Paris, Nouvelle Librairie de France.

Riché (P), (1962), *Education et culture dans l'Occident barbare VIe-VIIIe siècles*, Paris, Seuil.

Riché (P), (1979) *Ecoles et enseignement dans le haut Moyen Age*, Paris, Picard.

Lesne (E), (1940), *Les écoles de la fin du VIIIe siècle à la fin du XIIe siècle*, (Histoire de la propriété ecclésiastique en France, tome V), Lille.

Liens séquence 4

1) Séquence 4, Lien 1 Visuel : La vision de saint Augustin. Tableau de Vittore Carpaccio (Eglise Saint-Georges-des-Esclavons, Venise). Augustin, texte : Augustin (saint) (354-430). Son apport sera fondamental pour l'enseignement chrétien tel qu'on va le connaître en Gaule et ailleurs. Avec le programme augustinien la culture chrétienne va s'imprégner d'une part de formation classique, et sur le registre de la prédication il sera préconisé de tout mettre en œuvre pour parvenir à la clarté d'expression afin d'être compris aisément. La philosophie augustinienne se pose le problème du bonheur, dont la solution réside dans la sagesse, le *croire* étant le moyen du *comprendre* (Hannoun (H), (1995) *Anthologie des penseurs de l'éducation*, Paris, Puf, p. 50). En 427 Saint Augustin terminera la mise au point du *De doctrina christiana,* qui fera office de programme de christianisation de l'enseignement et de la culture classique. Par la foi mais également par la raison, l'homme a la possibilité de s'approcher de la vérité. S'ouvrir et se former au raisonnement philosophique nécessite d'avoir suivi un enseignement classique, et Augustin considère utile le maintien de l'enseignement romain auquel il convient d'ajouter l'apport fondamental de la Bible. En ce sens, l'éducation païenne est comprise comme propédeutique de la Bible, et il est recommandé d'étudier toutes les sciences, en s'en tenant à ce qui correspondrait au programme des *arts libéraux* (grammaire, rhétorique, dialectique, arithmétique, géométrie, astronomie et musique) (Parias (L-H), (Dir), (1981), *Histoire générale de l'enseignement en France*, tome 1 : Rouche (M), *Des origines à la Renaissance*, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 156).

2) Séquence 4 : , Lien 2 : texte : Boèce (480-524) répartit les sept *arts libéraux* en *trivium* (rhétorique, grammaire, dialectique) et *quadrivium* (géométrie, arithmétique, astronomie, musique). Avec en Italie Cassiodore (v.480-v.575), Grégoire le Grand (v.540-604) et en Espagne Isidore de Séville (v.570-636), auteurs et savants d'un esprit encyclopédique (traducteurs, compilateurs, copistes, commentateurs) qui contribueront à ce que survive la culture classique et qu'elle se mêle à la culture chrétienne, Boèce participe à la mise en place de

l'enseignement auquel pensait Augustin (Parias (L-H), (Dir), (1981), *Histoire générale de l'enseignement en France*, tome 1 : Rouche (M), *Des origines à la Renaissance*, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 171).

3) Séquence 4 : Lien 3 : Visuel : Evangiles de Sainte-Croix de Poitiers. Christ entouré des quatre évangélistes représentés par leur symbole respectif (fin du VIIIe siècle) (Salles (C), (1988), *Naissance d'une nation,* Paris, Larousse, p. 89).

4) Séquence 4 : Lien 4 : Visuel : Saint-Benoît, miniature du IVe siècle (Salles (C), (1988), *Naissance d'une nation,* Paris, Larousse, p. 94).

5) Séquence 4 : Lien 5 : Visuel : Ceinture de Césaire d'Arles (Salles (C), (1988), *Naissance d'une nation,* Paris, Larousse, p. 88).